

Validation du DES de médecine générale à Tours

Document rédigé à l'intention des internes
et enseignants de la faculté de Tours

Année universitaire 2016-2017

Les textes nationaux pour l'obtention du DES de médecine générale

Les *textes réglementaires* précisent que pour obtenir le DES de médecine générale après trois années d'internat, il faut satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes :

1 - Formation pratique

Avoir réalisé la maquette de formation pratique, comportant six stages dont trois semestres obligatoires dans des services hospitaliers agréés pour la médecine générale :

- A) **Trois semestres obligatoires** dans des lieux agréés pour la médecine générale :
- un au titre de la **médecine d'urgence en milieu hospitalier**
 - un au titre de la **médecine d'adultes** : médecine interne, médecine polyvalente, gériatrie **en milieu hospitalier** ;
 - un au titre de la **pédiatrie et/ou de la gynécologie**.
- B) **Un semestre obligatoire de premier niveau en MG auprès de praticiens agréés, généralistes MSU**
- C) Un semestre libre dans un lieu agréé pour la médecine générale
- D) Un SASPAS dans un lieu agréé, à défaut un stage hospitalier dans un lieu agréé, ou un projet personnel validé par le DMG

Arrêté du 22/09/04 modifié le 10/08/10

2 - Formation théorique

Avoir validé 200 heures d'enseignement.

3 - Travaux

Présenter :

- **Un mémoire** rédigé et soutenu et portant sur un travail de recherche clinique ou fondamentale. Ce mémoire peut porter sur un thème spécifique ou être constitué d'un ensemble de travaux. Le sujet de ce mémoire doit être préalablement approuvé par l'enseignant coordonnateur. Avec son accord, la thèse peut, en tout ou partie, tenir lieu de mémoire si elle porte sur un sujet de la spécialité et si elle est soutenue lors de la dernière année d'internat
- **Un document de synthèse**, portant sur les travaux scientifiques réalisés, notamment dans le cadre de la préparation d'un diplôme d'études approfondies ou d'un master, sur une participation à des congrès ou colloques, ses stages à l'étranger et toute autre formation ou expérience complémentaires¹

¹ Arrêté du 22 septembre 2004 fixant la liste et la réglementation des diplômes d'études spécialisées complémentaires de médecine

Mise en pratique et spécificités à la Faculté de TOURS

1 - Formation pratique : les stages ambulatoires et hospitaliers

Tous les stages doivent être validés. C'est la maquette.

Le stage de niveau 1 est validé sur proposition des maîtres de stage **et la production de traces écrites d'apprentissage s'y rattachant :**

→ **produire pour la validation du stage** de premier niveau, au moins trois traces d'apprentissage issues d'un échange structuré avec le maître de stage

2 - Formation facultaire : à chaque séminaire est attribué un certain nombre de « crédit-heure » correspondant au temps passé, pondéré par l'intérêt pédagogique de la session².

4 modules obligatoires dans le cursus (**35 crédits-heure**)

« Séminaire Intégration » (7ch) 1^{er} semestre

« Comment optimiser votre stage de médecine générale ? » (7ch) à réaliser au cours du stage de niveau 1.

« Écriture des pratiques » (7ch) 1^{er} semestre

« Préparation à la thèse » (« Thèse 1 » pendant le 2^e semestre, « Thèse 2 » pendant le 3^{ème} semestre) (7ch x 2)

Des minima sont requis pour garantir la diversité des moyens de formation

- **Au moins 50 heures dans les autres modules proposés.** (très particulièrement les **Groupes d'Enseignement Facultaire**)
- **Au moins 40 heures en groupes de pratique³** (8 sessions de groupes de pratiques **validés par les écritures de pratique correspondantes** = 4 fois 2 sessions)
- **Au moins 7 heures de FMC justifiée par une trace d'apprentissage⁴**

3 – Travaux

- **Le mémoire** : la validation du DES de médecine générale implique la production d'un mémoire de la spécialité. Nous recevons comme mémoire de DES le travail effectué sur la base d'une écriture clinique. Cette écriture « charpentée » aura comme structure :
 - un contexte [**le récit**], qui fait le détail des recherches mobilisées, précise l'action (quoi, comment et pourquoi)
 - une question (dont vous justifierez la pertinence par son choix dans de multiples possibles [**questionnements**]),
 - les résultats (correspondant aux [**recherches documentaires**] relatives aux ressources mobilisables, ainsi que leurs combinaisons utiles à la réponse à la question

² Plus la session ou le travail proposé permet d'acquérir des compétences en médecine générale, plus l'intérêt pédagogique est important, plus le nombre de crédit heure rattaché à ce travail est important.

³ Un groupe de pratique est un travail sur 2 sessions de 2 à 3 heures. Exposition d'une situation clinique préalablement écrite avec un travail sur le questionnaire pour la première; proposition de voies d'amélioration pour la seconde en montrant le cheminement qui vous y ont amené. (Pertinence des supports référentiels).

⁴ Potier A, Robert J, Ruiz C, Lebeau JP, Renoux C Un portfolio pour certifier les compétences : des concepts à la pratique exercer 2013;108:178-84.

- posée),
- la discussion (après le **[résumé de cette démarche]**, en quoi tout cela permet d'acquérir la ou les compétences de la discipline ; et quelles compétences pour quelle situation exemplaire **[synthèse]**)
 - **Le document de synthèse à Tours est le portfolio. Son ossature est traduite par un tableau « situations/compétences ».** Le jury se réserve le droit de le sonder (présentation et justification d'une trace ponctuelle) en consultant ce tableau préparé tout au long de votre cursus.
 - il fait état des travaux réalisés au cours des 3 ans du DES
 - il indique comment ont été travaillées les compétences de la discipline
 - il montre les forces et faiblesses du parcours de formation au cours du DES.
 - il permet au tuteur de trouver les arguments utiles à la rédaction de la **note de synthèse** pour la validation du DES.

Le port folio est votre outil d'évaluation formative.

L'**exigence** est la réalisation de traces d'apprentissage témoignant d'une réflexion dans **au moins chacune des 11 situations authentiques et exemplaires décrites** dans le portfolio. Ces **traces** structurées par **une boucle pédagogique**⁵ peuvent aller du travail le plus simple au plus charpenté réalisant alors la forme académique du RSCA⁶.

Validation du DES à Tours : forme particulière.

- **Vous présenterez vos travaux et en discuterez** devant un jury de 3 enseignants.

La présentation et la discussion avec les membres du jury dure **30 à 40 minutes** (forme de présentation d'une communication de congrès). La présentation est sous la forme d'un diaporama ne dépassant pas 15 diapositives (première et seconde partie)

- La première partie de la présentation retrace succinctement votre parcours, vos formations utiles à l'exercice de la discipline.
- La seconde partie de la présentation sert à montrer votre capacité :
 - à **l'analyse** d'une situation clinique
 - au **questionnement** pertinent en médecine générale
 - à la **recherche** de références utiles à la résolution de problèmes
 - à l'analyse des **ressources mobilisées et à leur combinaison**
 - à la **synthèse** (compétences mobilisées, situation exemplaire vécue).
- Un sondage aléatoire de votre portfolio peut compléter cette présentation.
- La réunion tutorale semestrielle (décembre et juin) est le contact minimal **sans lequel vous ne pourrez pas voir votre DES validé.**
- Vous demanderez **très en amont de votre soutenance** à votre tuteur une **note de synthèse** sur votre cursus.

Cette note est indispensable à la validation.

Cette note précise :

- Quelles compétences en médecine générale ont été validées, au cours de quel travail pédagogique (stage, GEF, écriture...), pour quelle(s) situation(s),
- Quelles compétences doivent être encore travaillées,
- La position de votre tuteur sur la validation du DES de médecine générale.

⁵ Potier A, Robert J, Ruiz C, Lebeau JP, Renoux C Un portfolio pour certifier les compétences : des concepts à la pratique exercer 2013;108:178-84.

⁶ Récit de Situations Complexes Authentiques. (http://www.dumg-tours.fr/IMG/pdf/grille_d_evaluation_des_RSCA.pdf)

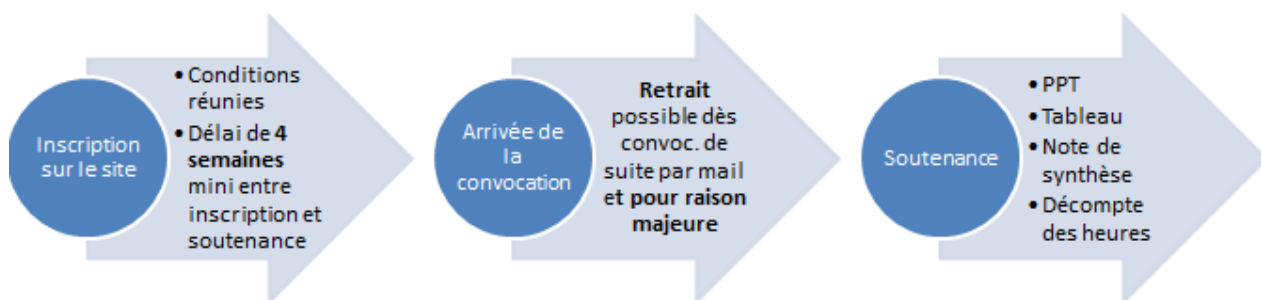
15 jours avant votre session de validation,

Vous faites parvenir au DUMG (secretariat@dumg-tours.fr)

1. le récapitulatif analytique chiffré en crédit heure de vos actions de formation,
2. votre tableau [situations/compétences],
3. votre présentation,
4. votre écriture clinique dans son intégralité en format word ou open office (.doc, .docx, .odt)
5. la note de synthèse de votre tuteur.

Pour soutenir, vous devez vous inscrire sur le site de réservation de votre soutenance :
<http://www.seminarestoursimg.org/spip.php?page=login-public&url=spip.php?rubrique24>.

En résumé :



- Vous vous présentez à la session de validation du DES à la date et à l'heure requises. Vous n'avez pas le droit d'échanger votre date même avec un interne consentant.
- Aucune raison de service n'est recevable au vu de l'importance du délai entre la réception de la convocation et la date de la commission.
- Seuls les cas de « force majeure » documentés sont examinés par le coordonnateur du DES et/ou le directeur du département.
- Le secrétariat du DUMG ne peut pas modifier les dates ou heures de convocation.

Si vous ne vous êtes pas présenté à votre soutenance, vous ne serez convoqué de nouveau que dans le délai minimal d'une année.

« Les candidats n'ayant pas obtenu leur diplôme à la fin de leurs études de troisième cycle en qualité d'interne ont la possibilité de se présenter à nouveau devant la commission. Ils doivent, pour cela, reprendre une inscription universitaire »⁷.

La présente note est à la disposition des internes et enseignants sur le site du DUMG.

⁷ Arrêté du 22 septembre 2004 fixant la liste et la réglementation des diplômes d'études spécialisées de médecine ; art 13.